



Commune d'Aussac-Vadalle

TITRE PROVISOIRE DE RECETTE
N° 030 POUR CONCESSION

Monsieur le Receveur Municipal de la Commune est informé que :

Madame Monique BRUNET
64, rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Doit pour le règlement de l'acte suivant :

Concession perpétuelle n° 1-B-60

Libellé	Montant en euros
- Commune	75,00 €
Total H.T	75,00 €

En foi de quoi, il sera versé à la Caisse municipale la somme de : 75,00 €

Fait à AUSSAC-VADALLE,
Le vendredi 16 avril 2021,

Signature
Gérard LIOT
Le Maire
Gérard LIOT



NOTA : tout changement d'adresse devra être notifié dans les plus brefs délais au Service des Cimetières, mais il appartient impérativement aux ayants droit de renouveler la concession à son terme.